



Agent territorial et heures sup

Par **mirabelles67**, le **15/12/2011 à 16:39**

Bonjour,

Je suis agent territorial, travail pour une petite commune

J'ai effectuée 60 h supplémentaires a cause du congés maladie de ma collègue

Aujourd'hui, la commune me paye 60 h sup (délibérer au conseil) sur la base de mon taux horaires hebdomadaire !

En.... ont il le droit ? La fonction territoriale est elle différente du privé pour le paiement des heures sup ?

Comment me faire aider et par qui ?

Merci de vos réponses

Cordialements